



Château
Pouchaud-Larquey

GRAND VIN DE BORDEAUX

M. PIVA Scea

Téléphone : 05 56 71 65 16

Fax : 05 56 71 61 82

Port. (Camion) : 06 19 92 48 46

e-mail : piva.chateau@orange.fr



FR-BIO-01

Agriculture France

Madame, Monsieur, Chers Clients et Amis.

Nous sommes heureux de vous annoncer que nos vendanges 2016 ont commencé depuis 3 semaines et que cette belle arrière-saison nous permet de laisser mûrir nos rouges dans les meilleures conditions pour une superbe qualité.

Après la diffusion de Cash Investigation d'Elise Lucet sur les pesticides au printemps, puis avec la diffusion du film « Pesticides, le poison de la Terre », le 6 septembre dernier sur France 5 ; beaucoup d'entre vous nous ont interrogé sur certaines méthodes agricoles.

Afin de compléter ces documentaires et de vous aider à mieux comprendre, nous vous proposons (ci-joint) un article du journal Sud-Ouest, illustrant un cas particulier d'une pollution d'envergure à laquelle est confronté notre département. La Barbanne est une rivière qui traverse Saint Emilion et Pomerol pour se jeter dans la Dordogne à Libourne. Elle a le taux de pollution le plus important du grand Sud-Ouest. Ces résultats ne sont sans doute pas dû au hasard. On peut comprendre que les plus prestigieux vignobles du Bordelais ne souhaitent pas perdre le moindre grain de raisin. Mais à quel prix ?

Au sein de notre vignoble, certifié officiellement en **Agriculture Biologique** depuis **plus de 32 ans**, nous acceptons de perdre une petite partie de notre récolte parce que nous avons privilégié l'utilisation de roches et de concentrés de plantes comme produits de protection.

Pour exemple, cette année, les pluies importantes du printemps, nous ont fait perdre un peu de notre récolte à cause du Mildiou. Ainsi, en fonction des parcelles et de leur emplacement, nous avons perdu entre 0 et 30% de la récolte.

En prévision des fêtes de Noël et du jour de l'an, nous procéderons à notre dernière livraison de l'année. Si vous désirez profiter de notre passage et de notre transport gratuit, en faire bénéficier votre famille, vos amis, vos voisins, ainsi que vos collègues de travail, il vous suffira de nous faire parvenir votre commande **avant le 30 octobre** par courrier, par fax ou par e-mail au **Château des Seigneurs de Pommyers**. Après cette date, nous vous conseillons de nous contacter pour vous assurer que nous ne sommes pas déjà passés dans votre région. Nous commencerons nos livraisons le 7 novembre par les régions du Centre et de Paris.

Dans l'attente de vous revoir, recevez, Madame, Monsieur, Chers Clients et Amis l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Vos dévoués VIGNERONS
Monsieur Jean-Luc PIVA
Et toute sa FAMILLE



CHATEAU
DES

Seigneurs de Pommyers

M. PIVA. Château des Seigneurs de Pommyers. 33540 St FELIX DE FONCAUDE (France)

La rivière est malade

PESTICIDES La Barbanne, ce cours d'eau qui serpente entre Saint-Émilion et Pomerol, est l'un des plus pollués de tout le Grand Sud-Ouest. Un diagnostic est en cours pour améliorer la situation

DENIS LHERM
d.lherm@sudouest.fr

C'est une rivière qui serpente doucement dans la campagne libournaise. Un cours d'eau où les pêcheurs aiment se retrouver. Quelques mètres de large, des berges verdoyantes entre les bouquets d'aulnes et de peupliers. Elle se fraye un passage à travers les prairies et les rangs de vignes, et pas n'importe lesquels. La Barbanne traverse deux des vignobles les plus célèbres : Saint-Émilion et Pomerol. Et son malheur vient de là. La Barbanne est l'un des cinq cours d'eau les plus pollués de tout le Grand Sud-Ouest. On a mesuré dans son courant la présence de 28 produits phytosanitaires. Soit quinze de plus que dans la moyenne des autres cours d'eau en Gironde, et dix-neuf de plus que dans la moyenne du bassin Adour-Garonne, dont elle fait partie.

Fongicide cancérigène

Si les effets des pesticides sur la santé humaine suscitent de plus en plus de débats, la pollution des cours d'eau par les mêmes produits se déroule dans une forme d'indifférence. C'est toute l'histoire de la Barbanne. En février 2016, lors de la présentation de son rapport sur la qualité des eaux, l'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAG) a une nouvelle fois souligné le triste record de cette rivière. Comme chaque année. « C'est une pollution historique, cela fait longtemps que cette rivière "clignote". Il n'y a que cinq rivières

dans ce cas dans tout le bassin Adour Garonne », souligne Marie-Claire Domont, chef du service Garonne Atlantique à l'AEAG. Le courant de ce petit cours d'eau (23 km de long entre Puisseguin et Libourne) charrie des rejets de stations d'épuration privées (dont des effluents de chais) et des résidus de pesticides. Depuis 2011, ces derniers sont en augmentation.

« C'est une pollution historique, cela fait longtemps que cette rivière "clignote" »

« C'est sans doute lié à la météo, explique Marie-Claire Domont. Il a beaucoup plu ces dernières années, les exploitations viticoles

ont plus traité que d'habitude. » Dès 2001, un rapport scientifique s'intéressait à l'exposition des populations à l'intoxication des pesticides. Il s'appuyait sur les produits phytosanitaires les plus utilisés, qui se retrouvent au final dans les cours d'eau. Son lieu d'étude : la Barbanne. Dans ses eaux, le cocktail classique : herbicides, fongicides, insecticides. Dont le fongicide anti-mildiou folpel de Bayer, possible cancérigène pour l'homme. En 2007, la préfecture de la Gironde signalait une forte pollution d'origine viticole dans la Barbanne et notait un retard dans l'équipement des chais en matériel d'assainissement. Rien n'a changé depuis.

« C'est un cours d'eau mal entouré », conclut un technicien de l'établissement Epidor, qui pilote le pro-



Audrey Cosyngs, technicienne rivière du syndicat Sietavi, sur les rives de la Barbanne, vers Pomerol. PHOTO STEPHANE KLEIN

jet de schéma de gestion des eaux Isle-Dronne. La Barbanne est le réceptacle des activités qui l'entourent, par ruissellement ou rejet direct. Son territoire est composé à 93 % d'exploitations viticoles. La situation est ancienne et semblait partie pour durer. « Ce n'est pas de l'eau que l'on boit, donc il n'y a pas d'enjeu de santé publique. C'est juste un problème pour le milieu naturel », souligne Marie-Claire Domont.

Bientôt un plan de gestion

Mais la situation est en train d'évoluer. En 2013, le préfet de la Gironde a inclus la Barbanne, comme tous les affluents de la rive gauche de l'Isle, dans le périmètre du Sietavi, le Syndicat intercommunal d'étude et d'aménagement de la vallée de l'Isle.

Jusqu'à abandonné à son sort, le petit cours d'eau passe sous la tutelle d'une autorité identifiée.

Ce que cela change ? D'une part, le Sietavi a embauché une technicienne rivière, la biologiste Audrey Cosyngs, pour gérer la situation sur le terrain. D'autre part, la Barbanne va pouvoir bénéficier des actions du futur programme pluriannuel de gestion (PPG) que prépare le syndicat. Vice-président du Sietavi chargé des travaux, Guy Valleau détaille : « Nous avons confié une étude à un bureau spécialisé, le Segi. Il doit faire un diagnostic et proposer des mesures pour rétablir un cours plus naturel et assurer l'entretien des berges. C'est un cours d'eau dégradé sur tous les plans, morphologique et biologique. Fin juin, nous publierons ce

rapport. L'objectif est de rendre la rivière propre. Il y aura des actions à mettre en place, certains travaux seront obligatoires, parfois subventionnés. Il y aura une déclaration d'intérêt général de travaux, puis une enquête publique. À partir de 2018, ces actions apporteront du mieux, mais attention, on va remettre le cours d'eau propre, mais il faudra que tout autour, on arrête d'envoyer des trucs dedans ! Cela fait longtemps qu'à Pomerol ou Saint-Émilion, ils auraient dû s'en soucier. » Le Conseil des vins de Saint-Émilion met en avant ses efforts pour une viticulture moins polluante (lire ci-contre). Et regrette de ne pas avoir été contacté par le Sietavi. Les choses bougent, mais il reste visiblement encore du chemin.

OBJECTIF : UN BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE EN... 2027

Longue de 23 km, la Barbanne prend sa source à Puisseguin et se jette dans l'Isle à Libourne. Son cours, orienté est-ouest, traverse des territoires viticoles : Lalande-Pomerol, Montagne, Puisseguin, Fonsac, Saint-Émilion... Elle fait partie du bassin-versant d'Isle et de la Dronne, dont la commission locale de l'eau avait classé (en 2012) 62 % des cours d'eau en état écologique moyen et mauvais, et 3 % en état mauvais. Le

schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Agence Adour Garonne) 2016-2021 fixe comme objectif un « bon état écologique », mais pas avant 2027. Actuellement, la Barbanne contient un cocktail peu engageant : « matières azotées, matières organiques, métaux, matières phosphorées, pesticides... ». La technicienne rivière du Sietavi a observé que la faune qui devrait être présente à l'état naturel a déserté.

« On sait que c'est un égout ! »

VITICULTURE Étonnement à Pomerol sur la situation de la Barbanne. À Saint-Émilion, le syndicat viticole se montre plus concerné

Élu de la Confédération paysanne à la Chambre d'agriculture de la Gironde, pourfendeur des produits phytosanitaires, le viticulteur bio Dominique Techer (château Gombaud-Guillot) s'était intéressé au cas de la Barbanne, lorsqu'il était maire de Pomerol entre 1995 et 2001. « J'avais demandé des résultats d'analyses, car on savait qu'il y avait des pesticides. Mais on avait eu beaucoup de difficultés à obtenir les informations. Un viticulteur de l'appellation m'avait dit "La Barbanne ? On sait tous que c'est un égout !" Certains châteaux y déversent leurs effluents de chais, un polluant organique. On retrouve les poissons morts. J'avais proposé au président de Pomerol un projet collectif d'assainissement. C'est resté lettre morte. »

Selon Guy Valleau, du syndicat intercommunal Sietavi, le climat est aujourd'hui plus propice à une prise en compte de la situation de la rivière. Son plan de gestion ne traite

pas directement des questions de pollution. Il vise à redonner à la Barbanne une morphologie plus naturelle, mais il ne servira pas à grand-chose si les propriétés traversées par le cours d'eau ne font pas elles aussi un effort.

Président du syndicat viticole de Pomerol, Jean-Marie Garde dit de son côté n'avoir jamais entendu parler de la pollution de la Barbanne : « Il y a peut-être eu des déversements accidentels, une cuve qui lâche... Mais aujourd'hui, les eaux les plus polluées sont traitées. Quand il y a un problème, les premiers à monter au créneau sont les pêcheurs. Or, on ne m'a rien signalé de leur part. » Le directeur du Conseil des vins de Saint-Émilion, Franck Binard, se montre plus concerné : « Si c'est pollué, on doit tous y travailler. Les mesures collectives ont toujours porté leurs fruits. Avec la mise en place du GDON (Groupement de défense contre les organismes nuisibles, NDRL), nous avons diminué de 70 %

l'usage des insecticides. La Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole, NDRL) a aussi donné des résultats. Il faut aller plus loin. Le Conseil des vins a installé une commission environnement. Nous allons faire un guide des bonnes pratiques. Nous n'avons pas attendu l'étude lancée par le Sietavi pour faire des choses. » Mais le Conseil des vins regrette de ne pas avoir été officiellement saisi par le Sietavi au sujet de la Barbanne ou des autres cours d'eau pollués. Le Sietavi existe depuis 1991, mais il n'est responsable de la rivière que depuis 2013. Les relations avec la viticulture environnementale sont encore insuffisantes. Guy Valleau compte les développer avant l'entrée en vigueur du plan de gestion : « Il faut dialoguer, on veut travailler en partenariat avec la viticulture, nous aurons des actions à mettre en place, nous proposerons des travaux. Les propriétaires savent qu'ils devront s'y mettre. » D. L.

J125 Abs 2016

4199€
au lieu de 4599€

Kawasaki



2800e Abs 2016

7799€
au lieu de 7999€



LOUIT MOTO KAWASAKI
3, rue Johannes-Gutenberg, Mérignac
www.kawasaki-merignac.com - Tél. 05 57 29 19 01